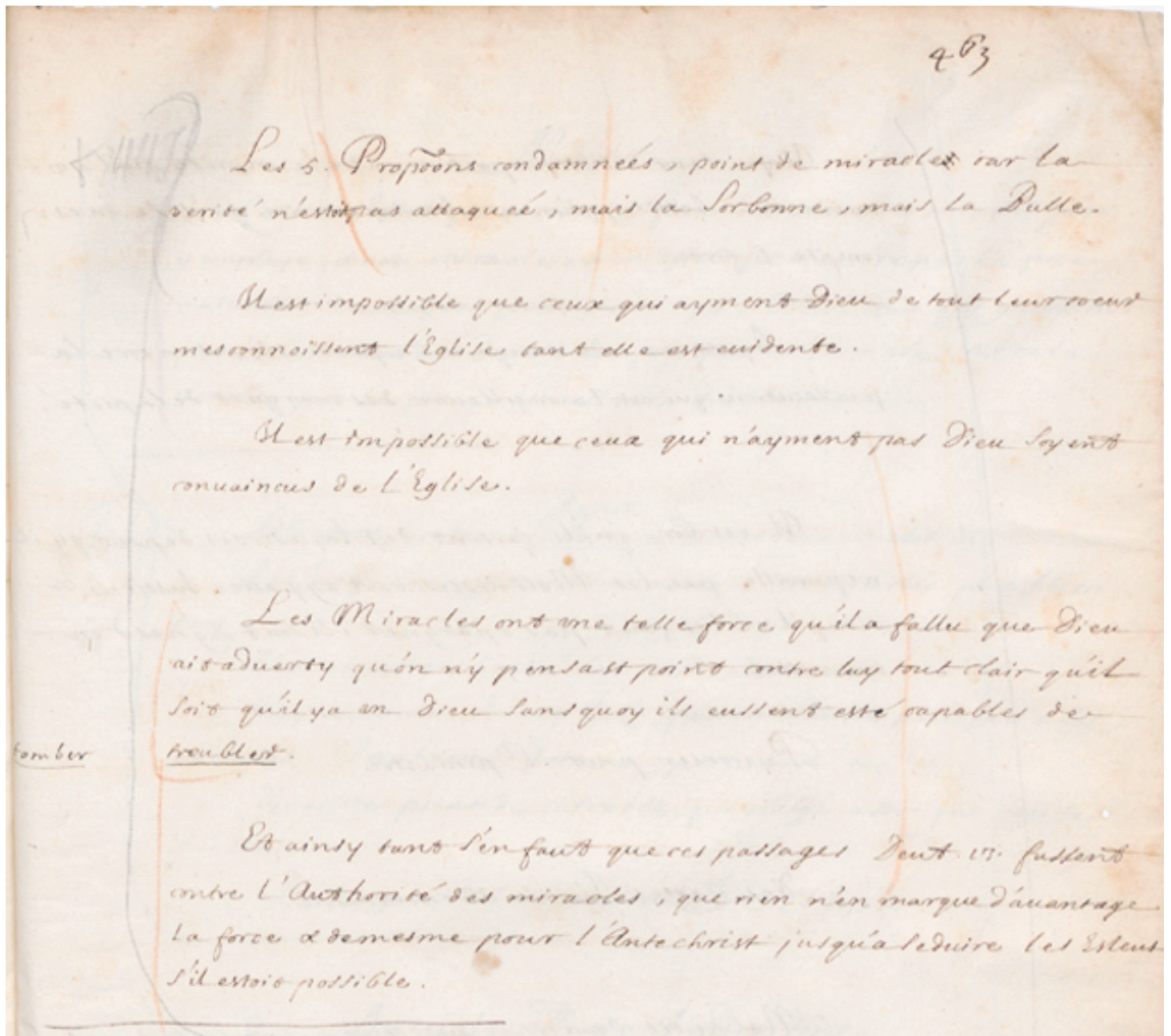


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 463 (l'image du texte est incomplète à droite)



Avertissement : seul le trait gauche qui barre à la sanguine le texte *les 5 propositions* concerne ce fragment.

Nota : la numérotation des pages est passée directement de la page 461 à la page 463.

Transcription de C₁ (en rouge : différences par rapport à C₂)

Les 5. Propositions condamnées, point de miracles car la
verité n'estoit pas attaquée, mais la Sorbonne, mais la Bulle.

Il est impossible que ceux qui ayment Dieu de tout leur cœur
mesconnoissent l'Eglise tant elle est evidente.

Il est impossible que ceux qui n'ayment pas Dieu soyent

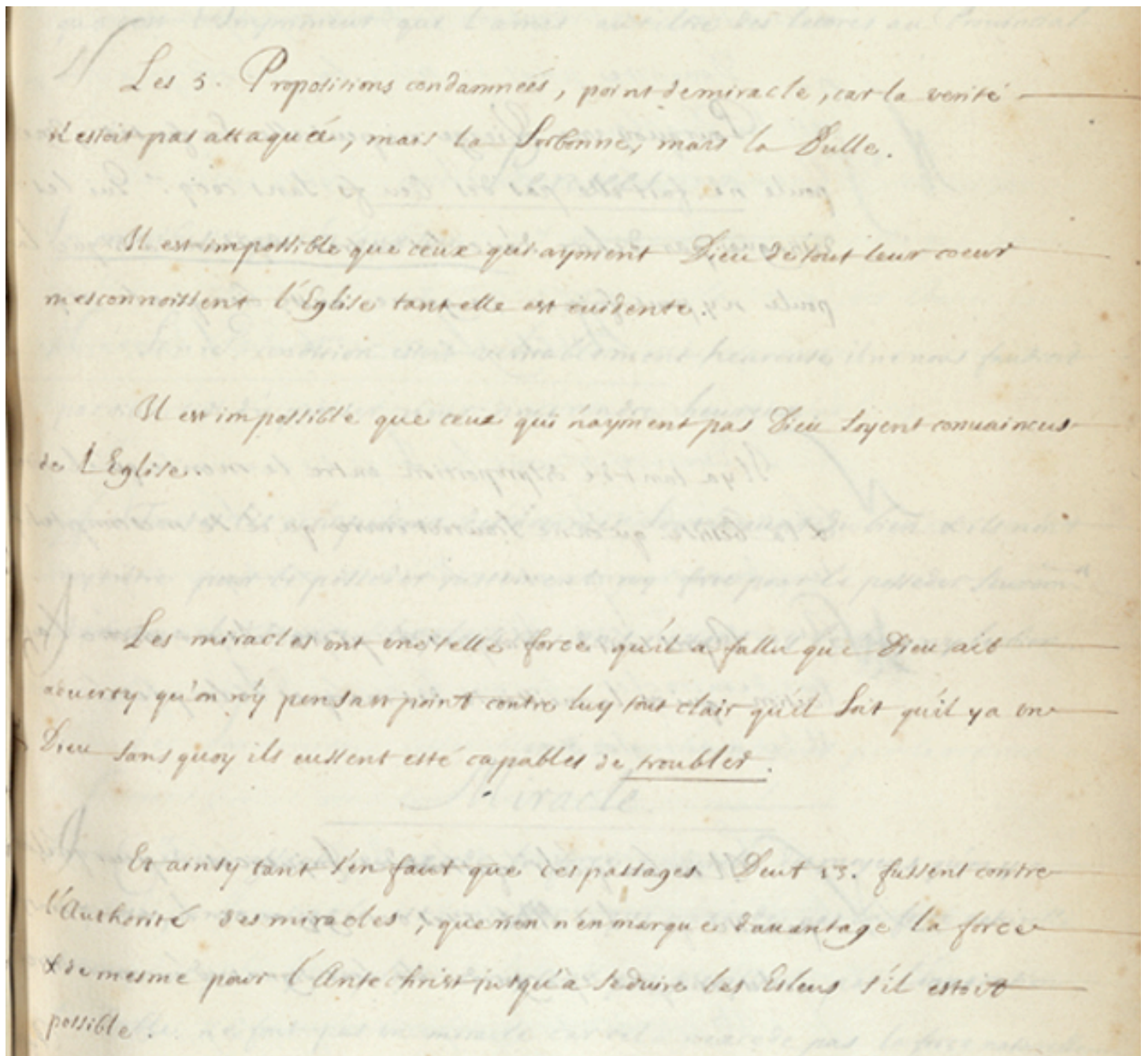
convaincus de l'Eglise.

Les Miracles ont une telle force qu'il a fallu que Dieu ait adverty qu'on n'y pensast point contre luy tout clair qu'il soit qu'il y a un dieu sans quoy ils eussent esté capables de troubler.

tomber

Et ainsy tant s'en faut que ces passages Deut. 17. fussent contre l'Authorité des miracles, que rien n'en marque d'avantage la force & demesme pour l'Antechrist jusqu'a seduire les Esleus s'il estoit possible.

C₂, p. 261 (l'image du texte est incomplète à gauche)



Transcription de C₂ (en rouge : différences par rapport à C₁)

Les 5. Propositions condamnées, point de miracle, car la vérité n'estoit pas attaquée, mais la Sorbonne, mais la Bulle.

Il est impossible que ceux qui ayment Dieu de tout leur cœur mesconnoissent l'Eglise tant elle est evidente.

Il est impossible que ceux qui n'ayment pas Dieu soyent convaincus de l'Eglise.

Les miracles ont une telle force qu'il a fallu que Dieu ait adverty qu'on n'y pensast point contre luy tout clair qu'il soit qu'il y a un Dieu sans quoy ils eussent esté capables de troubler.

[tomber]

Et ainsy tant s'en faut que ces passages Deut 13. fussent contre l'Autorité des miracles, que rien n'en marque davantage la force & de mesme pour l'Antechrist jusqu'à seduire les Esleus s'il estoit possible.

*

Marques en marge de C₁ (concordance, accolade et 8 au crayon, traits à la sanguine) et de C₂ (N et J au crayon) : voir la description des Copies C₁ et C₂. Dans C₁, la personne qui numérote les textes a regroupé sous le n° 192 tous les fragments du dossier *Miracles* II et une partie du dossier *Miracles* III, jusqu'au texte intitulé *Athées*, p. 463.

Dans C₁, le copiste a séparé ce fragment du fragment suivant par un trait horizontal. La séparation systématique des fragments par un trait horizontal est une caractéristique des transcriptions des dossiers sur les miracles dans la Copie C₁. Cette séparation est rarement marquée dans les autres dossiers des *Pensées*. Le copiste ne l'a pas reproduite dans C₂.

Dans C₁, la note *Les 5 propositions* a été barrée par un trait à la sanguine et les deux dernières notes ont été signalées dans la marge par un trait vertical tracé à la sanguine. Ces deux notes ont été intégrées dans le chapitre *Pensées sur les miracles* de l'édition de Port-Royal (dès 1670).

Les Copies transcrivent le même texte, conforme à l'original à quelques exceptions près. Elles transcrivent :

la vérité n'estoit pas attaquée au lieu de *la vérité n'était point attaquée* ;
fussent contre l'autorité au lieu de *fassent contre l'autorité*.

Le premier copiste a hésité entre « tomber » et « troubler » ; il a donc conservé l'alternative *troubler / tomber*. Cette hésitation a été reproduite dans les deux Copies.

Dans C₁, le copiste a transcrit *Deut. 17* au lieu de *Deut. 13*.